

# Réunion de bassin – 3 décembre 2013 - Collège Ambrussum – LUNEL

Bassin Montpellier Sud : 18 personnes présentes, 9 absentes.

Bassin de Lunel : 12 personnes présentes, 4 absentes

## Marc Valette (CLEMI) : les pratiques numériques des jeunes.

Marc Valette présente dans un premier temps les résultats d'une enquête européenne puis propose des outils à mettre en place dans nos établissements (voir diaporama). Il est noté que les comportements sont de plus en plus difficiles à identifier du fait de la multiplicité des outils qui proposent des connexions à internet. Les statistiques concernant les jeunes entre 9 et 16 ans montrent des points singuliers : 58 % disent que leur **utilisation** est quotidienne ; des risques sont identifiés mais non stigmatisés (contenus, images et messages à caractère sexuel, situations de harcèlement...). Les **pratiques** sont majoritairement la lecture et la prise d'information (88 %) la messagerie (57 %), le travail scolaire, les réseaux sociaux (54 %) à mettre en parallèle avec la baisse de l'usage des blogs (23 %) ; ces pratiques génèrent des **compétences** relationnelles, techniques et procédurales voire des situations d'expertise (pôles de compétences liés aux préférences : sport, loisir...) et la capacité de se donner en spectacle à l'écran. Les **enjeux** sont principalement ceux d'une construction identitaire, de relation avec des pairs, de consommation mais également de citoyenneté. On relève des disparités d'utilisation selon les classes sociales d'où un fossé dans les usages que l'on retrouve à l'école. La situation de pratique individuelle, l'importance des activités ludiques, la porosité de la frontière entre l'espace public et l'espace privé, la permanence des parcours nous interrogent.

L'identité numérique est un point sur lequel il faut travailler : prendre conscience de toutes les traces que je laisse sur internet ; mon identité numérique m'échappe, elle est incontrôlable, je n'en mesure pas la finalité, elle évolue en permanence ; ce, d'autant que le droit à l'oubli n'existe pas en France. Les réponses éducatives sont de plusieurs natures : gérer la confusion entre la vie réelle et la vie virtuelle (confusion plus nette chez les 9-12 ans), être vigilant à ce que je publie. Les publications sur l'espace public relèvent du droit de la presse (pas d'insultes, ni d'incitations à la haine raciale, ni rumeurs, ni calomnies...), les photos relèvent du droit à l'image. Sur l'ENT, les droits sont différents (du fait de la nécessité de s'identifier). Par ailleurs, il est intéressant de vérifier ce qui est publié sur nous – et amener les élèves à le faire (123people. Fr : webmii.fr ...) d'utiliser des sites qui proposent des pistes ou des références (CNIL) – voir diaporama. A noter la vidéo sur youtube «le guide des bonnes manières sur facebook ».

Débat et échanges sur nos pratiques – questions abordées : les filtres, les possibilités offertes par l'ENT, les problèmes rencontrés (ex. activité sur facebook ou twitter mais qu'en est-il de nos élèves qui n'ont pas de compte ? N'est –on pas en train de les inciter à les utiliser ? Travail sur les blogs décalé par rapport aux pratiques des élèves...).

## **Compte-rendu de la rencontre (CPE/DOC) avec nos nouveaux IPR (Messieurs Combe, Lisle, Keime, Séverin)**

Priorité académique : l'amélioration du climat scolaire ;

Avec notamment la lutte contre le harcèlement (tous les CPE vont être formés pour gérer ce type de situation au sein des établissements).

Le rapprochement des services de documentation et de vie scolaire, invite au débat, notamment à partir de ce qui se passe dans quelques collèges. Il a été demandé au CDI de fournir des documents à la vie scolaire... Il semble important de poser à plat le rôle de chacun des services. Les échanges avec les CPE et la vie scolaire sont alors indispensables. Il semble difficile de laisser la confusion s'installer dans l'esprit des adultes notamment (les élèves identifiant bien nos missions). Cela pose également la question de la répartition des élèves entre la permanence et le CDI. La suggestion de l'achat de documents ou abonnements « loisirs » par le foyer ou la vie scolaire a été discutée.

Point sur les formations :

Nos inspecteurs souhaitent identifier les besoins en formation. Des demandes de mise à niveau e-sidoc-BCDI sont émises. Cela peut se faire dans le cadre de réunions de bassin.

Inspections :

Les Inspecteurs ont noté un retard significatif en ce qui concerne les inspections dans notre Académie (au regard notamment d'autres académies). Le problème est donc pris en compte ; cependant, il ne sera pas possible de le régler dans l'immédiat.

### **Base commune et mises à jour de BCDI**

Problèmes étroitement liés : ceux qui n'ont pas fait l'acquisition des mises à jour de BCDI ne peuvent plus saisir dans la base commune. Pour les lycées, la Région a fait une enquête pour vérifier l'impact de l'abonnement pris en charge au niveau académique. Pour les collèges, la première étape (courrier remis au CA pour demander une acquisition globale par le département de l'Hérault) a été menée à bien – les autres bassins semblent avoir suivi le mouvement. La seconde étape consiste à constituer une délégation (toujours avec les autres bassins) qui demandera à être reçue par le responsable « Education » du Conseil Général. La période semble propice.

### **BCDI et e-sidoc**

Les problèmes sont à lister (notamment sur le moteur de recherche, la pertinence de certains résultats) et à soumettre à Barbara Loup.

### **Liseuses et tablettes**

Ceux qui ont testé les liseuses ou tablettes témoignent de leurs expériences. Au collège de Castries il s'agissait de tablettes fournies pour une durée déterminée par le Conseil général ; de façon générale les élèves les ont utilisées pour les jeux, très peu pour la consultation de sites culturels et pédagogiques, pas du tout pour lire des livres électroniques – le bilan s'est fait sous la forme d'un questionnaire en ligne. Au collège de Mauguio, ce sont des liseuses (ou des tablettes faisant fonction de liseuses) fournies par la médiathèque (le bibliothécaire s'est occupé de l'aspect pratique : téléchargement des ressources...) – le bilan est, dans l'ensemble, positif. Les élèves ont lu et deux d'entre eux ont décidé de s'inscrire à la médiathèque... La question se pose de savoir s'il s'agit de l'effet « nouveauté » qui stimule le lecteur...

### **Projet d'établissement – Projet documentaire ...**

Au sein de chaque établissement, le projet d'établissement est en cours de rédaction. Le projet documentaire peut être « publié » de différentes façons : à travers les « fiches actions », à travers un projet proposé au CA chaque année ; il peut être discuté lors du conseil pédagogique (par exemple dans une commission intitulée « vie de l'élève et politique documentaire » - concertation vie scolaire et documentation ; il est assorti d'un bilan en fin d'année scolaire. Il doit prendre en compte les axes du projet d'établissement, les points de contractualisation, les spécificités de l'établissement, le projet documentaire académique...

### **Coups de cœur...**

- Un ancien élève Benoît Chazal participe à un travail théâtral ; texte sur le thème de la seconde guerre mondiale *Vienne-Berlin Berlin-Vienne*- <http://www.monpetitediteur.com>
- Ransom, Riggs. *Miss Périgrine et les enfants particuliers*. Bayard, 2012. 438 p. Un texte au croisement entre le roman historique, fantastique... un grand-père photographe qui après sa mort va laisser son petit-fils face à de multiples questions : ses origines, sa particularité... cette Miss Périgrine et son rôle vis-à-vis des « enfants particuliers » qu'il lui faut protéger notamment lors de la 2<sup>e</sup> guerre mondiale dans un monde parallèle. Les photographies truquées insérées dans le texte ont un rôle particulier dans cette intrigue.

### **... et coups de gueule**

- Stewart, Weisman, Brigg. *Cathy's Book*. Bayard, 2013. 192 p. Un livre qui se veut différent : poster de présentation sous forme de quête, texte corrigé imitant un vrai journal intime mais style à la limite du vulgaire – la présentation en est ici faite pour faire émerger une question du documentaliste justement sur la présence ou non d'un tel roman dans un CDI.
- Collectif. *Le dico des filles 2014*. Fleurus, 2013. 495p. Ouvrage publié chez Fleurus, avec des idées sexistes et rétrogrades. Quelques informations erronées concernant les MST. La question a été soulevée de ces ouvrages genrés qui véhiculent certains stéréotypes. Pourquoi ne pas privilégier les ouvrages pour les adolescents en général ?

**La prochaine réunion des bassins** Montpellier sud et Lunel devrait avoir lieu en avril et serait consacrée à la formation aux nouvelles fonctionnalités de BCDI et à e-sidoc.

Rédigé par Claire Dulac, Georges Delgrande, Sylvie Grave et Céline Poyer.